

Fiche de souhaits Vac Hiver

La Maison de l'Enfance est ouverte du 14 au 18 février et du 21 au 25 février

NOMPrénomDate naissance

NOMPrénomDate naissance

NOMPrénomDate naissance

Les inscriptions se font par période, en journée complète.

Il n'est pas possible d'inscrire les enfants en journée isolée. **Le règlement se fait à l'inscription**, par virement, chèque, espèces, ANCV ou CESU.

Avoir possible sur présentation d'un certificat médical dans la semaine qui suit l'absence. : les repas ne seront pas remboursés. (Aucun remboursement si règlement même partiel en ANCV, CESU ou participation CE).

Si d'autres enfants sont inscrits **sur la même période**, réduction de 7€ par semaine **à partir du deuxième enfant**.

Attention : la priorité des places ne s'applique qu'à une seule semaine !

Cocher la semaine choisie

1 ^{ère} période	Du 14 au 18 février 2022	Nombre de jours : 5	<input type="checkbox"/>
2 ^{ème} période	Du 21 au 25 février 2022	Nombre de jours : 5	<input type="checkbox"/>

ATTENTION : la priorité des places ne s'applique qu'à une seule période. Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur les 2 périodes, merci de le signaler sur cet imprimé en cochant 1 et 2 par ordre de préférence.

Nous vous confirmerons les inscriptions le plus rapidement possible.

Si votre inscription est validée, nous vous communiquerons le montant à nous devoir.
Merci de privilégier le virement bancaire.

Suite à certains abus, le règlement devra être fait dans 48h sinon la place sera à nouveau proposée